

LE Sommet



Juin 2015



Nos bénévoles célébrés !

p. 9



Activité unique au Cercle de Fermières

p. 13



Au Festival d'été en PluMobile !

p. 10

SOMMAIRE

- 2** Bon à savoir
- 6** Mot de la mairesse
- 10** Échos de la MRC
- 16** Programmation loisirs
- 21** Bibliothèque Aux Sources



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANÇOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :
secretariat@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Horaire des rencontres à venir :

25 JUIN, 19 h (dépôt documents avant le 9 juin)

21 JUILLET 19 h (dépôt documents avant le 7 juillet)

18 AOÛT, 19 h (dépôt documents avant le 4 août)

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

Heures d'ouverture (du 7 juin au 12 septembre inclus) :

JEUDI ET VENDREDI : 10 h à 16 h

SAMEDI : 9 h à 17 h

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

6 JUILLET, 20 h

3 AOÛT, 20 h

8 SEPTEMBRE, 20 h

Bibliothèque

Heures d'ouverture (du 24 juin jusqu'au 8 septembre) :

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30 **sauf le 6 septembre**

Loisirs

Date de début des camps de jour :

29 JUIN

Cinéma en plein au camping du Mont-Sainte-Anne :

JEUDI 25 JUIN ET VENDREDI 10 JUILLET

Fête de la famille au camping du Mont-Sainte-Anne :

SAMEDI 11 JUILLET

Le Sommet

Conception et mise en page :

Mélanie Grenier

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Collecte d'encombrants (monstres) : le 2 NOVEMBRE



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

22 JUIN – 6 JUILLET – 20 JUILLET – 3 AOÛT – 17 AOÛT –

31 AOÛT – 14 SEPTEMBRE



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
maire@saintferreollesneiges.qc.ca



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771



Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557



Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260



Robert Paquet, conseiller district #6
Tél. : 418 826-2477



Numéros utiles

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :
418 827-3768

Cercle de fermières : 418 826-3220

CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151

École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548

École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444

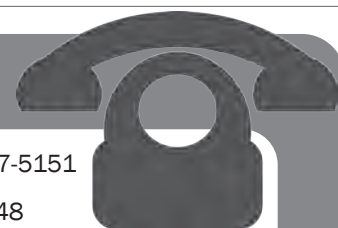
Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561

Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



Aréna de la Côte-de-Beaupré

La municipalité de L'Ange-Gardien a décidé de se retirer de la Régie intermunicipale de l'Aréna de la Côte-Beaupré. Cette dernière était constituée de 7 municipalités et villes de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Seule la municipalité de Boischatel n'en faisait pas partie.

Avec le retrait de L'Ange-Gardien, les municipalités et villes restantes ont décidé si elle souhaitait ou non renouveler l'entente. Deux éléments majeurs pesaient

dans la balance. Le premier étant qu'en perdant un partenaire, le montant des quotes-parts municipales augmenterait et le second, que des travaux sur le système de réfrigération devront être réalisés à plus ou moins brève échéance pour respecter les exigences environnementales. Le système envisagé s'élevait à plus de 1 million de dollars. L'évaluation avait été faite au moment où la régie étudiait la possibilité de construire un complexe sportif qui inclurait une deuxième glace, une piscine et un terrain de soccer extérieur.

Finalement, les villes de Beaupré, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré et les municipalités de Saint-Tite-des-Caps, Saint-Joachim et Saint-Ferréol-les-Neiges ont accepté de renouveler l'entente de gestion commune de l'Aréna pour une durée de cinq ans.

Au cours de cette période, il sera vérifié les systèmes de réfrigération qui sont approuvés et qui pourraient être installés à moindre coût.

Écocentre

L'entrepreneur qui s'occupait de la gestion du site de récupération de la municipalité nous a avisés en 2014 qu'il ne renouvelait pas l'entente qui arrivait à terme le 31 mars 2015. La municipalité a donc décidé d'en récupérer la gestion.

◆ Les heures d'ouverture sont :

À partir du 7 juin jusqu'au 12 septembre inclus : jeudi et vendredi de 10h à 16h et samedi de 9h à 17h.

L'horaire a été modifié par rapport aux renseignements apparaissant au calendrier « Horaire des collectes résidentielles 2015 ».

◆ Seuls les propriétaires de bâtiments ou résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges ont le droit d'apporter des matières au site.

◆ Une preuve de résidence (permis de conduire) ou de propriété (compte de taxes) pourra être exigée par le responsable du site.

◆ Un total de 3 m³ est accordé par adresse (propriétaire et/ou locataire) par année. Le volume est estimé sur place par le responsable. Un montant de 10\$ du mètre cube excédentaire est facturé.

◆ Les matières doivent être triées par les citoyens. Ceux qui ne le feront pas seront refusés et redirigés vers le site d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps.

◆ Aucun voyage commercial n'est accepté.

Matières refusées

- ◆ Ordures ménagères, déchets de table
- ◆ Carcasses d'animaux
- ◆ Déchet radioactif ou biomédical
- ◆ Produit explosif
- ◆ Cyanure
- ◆ Armes et munitions
- ◆ Terre contaminée
- ◆ Bouteille de gaz autre que propane
- ◆ Feux de bengale
- ◆ Véhicule automobile
- ◆ Plexiglas
- ◆ Imperméabilisant



Écocentre (suite)

Matières acceptées

CONSTRUCTION :

- ◆ Armoires de cuisine et salle de bain
- ◆ Béton, brique et mortier
- ◆ Bois de rénovation, fibre de verre, plastic-glace, tuyaux ABS, PVC
- ◆ Contre-plaqué, panneaux agglomérés, mousse isolante
- ◆ Fenêtre complète, vitre, volet de fenêtre, clôture
- ◆ Laine minérale, isolation
- ◆ Lavabo mural, pharmacie, urinoir
- ◆ Margelle, toilette, bain, lavabo, abreuvoir commercial
- ◆ Papier couverture (bardeau), revêtement extérieur
- ◆ Planches de bois, peint teint, vernis (avec ou sans clous)
- ◆ Porcelaine, céramique

VÉGÉTAUX :

- ◆ Bambou
- ◆ Branche d'arbre et produit d'émondage
- ◆ Tronc, souche, arbre entier, sapin de Noël

MÉTAUX :

- ◆ Amplificateur, jeux vidéo, téléphone
- ◆ Chauffage à l'eau chaude, radiateur eau chaude
- ◆ Four micro-onde
- ◆ Hotte

- ◆ Lave-vaisselle, télévision,
- ◆ Lit, bijoux, bureau matelas, sommier, vêtement
- ◆ Outil, pièce d'auto, pneu, jante, luminaire
- ◆ Poêle à bois, porte coupe-feu, acier, air climatisé
- ◆ Portes (intérieur, extérieur, patio), frigidaire, congélateur
- ◆ Répondeur
- ◆ Ventilateur, vélo

CARTON, PAPIER, VERRE :

- ◆ Journal, revue, boîte, photo
- ◆ Verre, bloc de verre, chaudières plastic

ARTICLES MÉNAGERS :

- ◆ Luminaire halogène, set de cuisine, vaisselier
- ◆ Vaisselle propre, divan, rideaux et décoration
- ◆ Vêtement, tapis, jouet, livre, article de sport

RDD :

- ◆ Antigél
- ◆ Batterie d'automobile
- ◆ Cire à meuble, nettoyant à four, combustible à fondue
- ◆ Colorant capillaire, dissolvant vernis à ongles
- ◆ Décapant peinture alkyde
- ◆ Détachant, détersif, eau javel, colle base de solvant

Licence pour chiens

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien doit l'enregistrer avant le 1^{er} mai de chaque année auprès du secrétariat de l'Hôtel de ville, aux heures habituelles d'ouverture.

Un maximum de deux chiens par résidence est autorisé dans les zones rési-

dentielles et un maximum de quatre chiens par résidence est autorisé dans la zone agricole.

Nous vous rappelons que tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être constamment tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.





L'été s'amène et il n'y a pas meilleur moment pour vous informer des activités et attirer votre attention sur des mesures importantes. Par votre collaboration et votre implication, vous participez au développement de notre communauté et à son dynamisme. Tous les citoyens en profitent.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La politique familiale et des aînés place la sécurité routière dans l'une des priorités importantes. L'acquisition d'un « analyseur de circulation » a été prévue au budget de cette année. Installé en bordure de la route, cet instrument enregistre des données, notamment le nombre de véhicules, la vitesse, la date et l'heure de passage. Notez qu'il ne s'agit pas de radars photo. Les informations ainsi recueillies permettront à la municipalité d'identifier les endroits les plus sensibles où des interventions policières pourraient être nécessaires afin de régler des problèmes de vitesse.

L'été dernier, des brigadiers statiques (panneaux fixés au milieu de la chaussée) ont été installés pour ralentir la circulation dans certaines rues résidentielles. Pour améliorer la sécurité des enfants et de toute la population, d'autres brigadiers s'ajouteront cette année.

Je reviens à la charge avec le partage de la route entre les automobilistes et les cyclistes, coureurs, marcheurs... dont je fais partie, comme plusieurs d'entre vous! J'observe avec plaisir que les comportements changent. Je pense qu'ensemble on peut y arriver. Dans les médias, vous avez entendu parler d'une mesure qui obligerait tout véhicule à laisser un dégagement de 1,50 mètres (4,9 pieds) aux cyclistes, marcheurs, coureurs. Soyons à l'avant-garde! Adoptons tout de suite les habitudes qui rendront la cohabitation agréable et sécuritaire chez nous: ralentir dans les quartiers résidentiels, respecter les limites de vitesse partout sur le territoire, laisser de la place aux cyclistes et aux piétons. Soyons fiers

d'être une municipalité respectueuse de ses règles de sécurité.

REVITALISATION DU VILLAGE

Je veux d'abord rendre hommage à toutes les religieuses qui ont habité notre village depuis 1995 et les remercier chaleureusement pour leur implication dans la communauté. Elles ont apporté entraide, soutien, encouragement, sans jamais compter. Elles nous manqueront.

La municipalité est devenue propriétaire du presbytère et de l'église il y a quelques années. Aucune transformation ne devait se faire tant que les religieuses occupaient le presbytère et que le service du culte était assuré. Les deux dernières, Sœur Denise et Sœur Colette, sont retournées dans leur communauté à St-Damien, laissant le presbytère inhabité au quotidien. Dans ce contexte, la réflexion prévue sur la revitalisation du village peut se faire et des actions seront à prévoir. Nous serons accompagnés dans notre démarche par l'organisme Rues principales. Vous serez consultés, nous allons réfléchir ensemble à des actions concrètes. Impliquons-nous, il s'agit du cœur de notre village, de nos racines, d'un lieu qui ne demande qu'à revivre!

MARCHÉ PUBLIC

De projet pilote l'an dernier, ce sera un vrai marché public qui vous sera proposé, au cœur du village, tous les dimanches entre 11h00 et 14h00, à compter du 14 juin jusqu'à l'automne. Venez vous procurer des produits maraîchers et du terroir, rencontrer et encourager des agriculteurs passionnés, des gens de chez-nous. Vous serez surpris de la diversité de leurs produits.

Pour faciliter les échanges entre nos deux réalités, rurale et urbaine, pour un rapprochement et mieux se comprendre j'ai pensé instaurer une fête annuelle chez un agriculteur différent à chaque année. Une forme de fête des voisins mais à la ferme. Cette fête a été instaurée dans certaines municipalités du Québec avec

succès. Pour cet été, nous ferons une activité spéciale au marché public et ce sera la fête. Vous serez invités à y participer.

ENTRÉE DE LA MUNICIPALITÉ

Les travaux de construction du projet domiciliaire Le legs des pionniers ont débuté. Pour des raisons de sécurité, l'accès au Mont Sainte-Anne par l'avenue Royale, derrière le stationnement P2, ne sera pas possible cet été.

L'entrepreneur agira avec diligence et dès l'automne, nous devrions profiter d'un accès à la rivière et au Mont Sainte-Anne en évitant la route 360. Un sentier piétonnier aménagé sera accessible à l'année aux citoyens et aux villégiateurs, à pied, à vélo, en raquettes et en ski de fond. Merci de votre patience durant les travaux.

LAC DU FAUBOURG

Le Lac du Faubourg fait partie de notre paysage champêtre. En été, pique-niqueurs et flâneurs viennent passer un bon moment près du lac. Un projet d'aménagement est à prévoir. L'hiver, la patinoire est un lieu magique, apprécié des citoyens de tous les âges. Merci aux bénévoles dévoués qui en ont pris soin pendant plusieurs années. Bientôt, un bâtiment équipé d'une toilette et chauffé en hiver sera érigé sur le site pour le plus grand plaisir des familles de tous les secteurs de la municipalité qui pourront en bénéficier. Le bâtiment pourrait également servir à entreposer les équipements d'entretien. Cette réalisation bénéficie d'une subvention gouvernementale provenant du Pacte rural de près de 45 000\$. La municipalité doit également faire sa part dans le projet.

COOPÉRATIVE D'HABITATION POUR LES AÎNÉS AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES

Est-ce que cela vous intéresse? Un lieu d'habitation pour vous, géré par vous, dans votre milieu, répondant à vos besoins? Il y a un moment que j'y réfléchis, que je recueille des informations et que



(suite de la page 6)

je participe à des ateliers sur la réalisation d'un tel projet. Ce n'est pas un HLM, ni un Centre d'accueil, rien de comparable, mais un milieu de vie qui respecte les besoins et les souhaits des aînés. La municipalité peut être un partenaire mais le projet doit provenir du milieu, c'est une initiative citoyenne. Des organismes spécialisés dans ce type d'habitation peuvent nous aider à mettre sur pied un tel projet. Des subventions de plus de 50% sont possibles. Nous savons que les gens veulent demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu. Mais plusieurs sont seuls pour assurer l'entretien de leur demeure, ou bien le modèle d'hébergement en Centre d'accueil ne leur convient pas, ou ils n'ont simplement pas les moyens financiers suffisants. Qu'en pensez-vous? Je propose de mettre sur pied un comité de citoyens intéressés à réaliser sur notre territoire une Coopérative d'habitation pour les aînés. Si l'idée vous intéresse, téléphonez à la municipalité et laissez votre nom ou bien envoyez un courriel à info@saintferreollesneiges.qc.ca, Nous ferons un suivi.

DÉMISSION ET ÉLECTION DANS LE SECTEUR 6

Au moment où ce journal sera publié les élections auront eu lieu pour élire un nouveau conseiller dans le secteur 6, le poste étant devenu vacant avec la démission de Madame Florence Beauvent en février dernier. Je regrette son départ, c'était une personne d'une grande intégrité, dévouée et préoccupée par le bien-être de ses concitoyens, des valeurs que je partage.

Mme Beauvent souhaitait vous expliquer la raison de sa démission. Suite à une erreur de communication de ma part, son message n'a pas été publié dans le dernier journal. Je m'en excuse.

Voici ce qu'elle voulait vous dire : « Il est important de vous adresser ces quelques mots suite à ma démission de mon poste de conseillère. Cette décision a été très difficile à prendre. En effet, mon manque de disponibilité suite à des raisons de santé et d'ordre familial ne me permet

pas de poursuivre mon mandat. Si j'ai choisi de me présenter comme conseillère, c'était dans le but de servir le citoyen d'une façon juste, honnête et sérieuse. Si vous m'avez élue, c'était parce que vous aviez confiance en mes valeurs et en mon intégrité. J'ai géré consciencieusement mes dossiers dans les limites de mon pouvoir et j'ai aimé rendre service aux citoyens. Le fait de ne plus pouvoir poursuivre mon travail avec toute la disponibilité et le dévouement nécessaires m'a donc poussé à prendre cette décision déchirante.

Merci de votre confiance et de m'avoir accordé cet honneur de vous servir. »

Je vous souhaite à tous et à toutes un très bel été et n'oubliez pas de venir encourager notre marché public.

Carise Cormier, mairesse

Pompiers à temps partiel

Avec la tragédie de l'Île Verte, la formation des pompiers à temps partiel dans les municipalités a fait la manchette. Que ce soit pour des raisons budgétaires, un manque d'intérêt, l'impression que cela n'était pas nécessaire ou en raison des mouvements fréquents de programme de formation, tous ces motifs peuvent justifier que des services incendie n'aient pas poussé pour mettre à niveau les connaissances de leurs effectifs.



Toutefois, ce n'est pas le cas à Saint-Ferréol-Les-Neiges. La brigade incendie est composée de 25 pompiers :

- 1 directeur,
- 1 directeur adjoint,
- 3 officiers,
- 22 pompiers à temps partiel.

De ce groupe, deux (2) ont une formation de niveau collégial en sécurité incendie et vingt (20) ont leur certificat pompier, soit le cours reconnu en vertu du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service incendie municipal.

Parmi eux, la municipalité en compte huit (8) qui ont obtenu leur certification d'offi-

cier non urbain dont notamment les 2 directeurs et les 3 officiers. Ce certificat est exigé pour superviser et diriger le travail des pompiers sur les lieux d'un incendie.

Avec le temps, le programme de formation a évolué. Il fut un temps où le programme comptait 10 modules qui nécessitait plus de 375 heures de cours excluant le temps d'entraide et les devoirs. Aujourd'hui les cours se sont adaptés et la formation se donne sur internet. La certification Pompier 1 nécessite de suivre 3 sessions qui prennent au total environ 300 heures. Chaque session complétée est évaluée par un examen en salle et à la fin, l'étudiant doit se déplacer à Québec pour l'examen final.



Maintenant que la municipalité s'est dotée d'un plan d'action afin de travailler au mieux-être des familles et des aînés, il faut mettre en place des structures afin de s'assurer de la mise en oeuvre des mesures identifiées.

Il y a déjà un comité de vigilance dont le mandat est de s'assurer de l'accomplissement du plan d'action sur 5 ans. Puis au courant de 2015, les comités suivants seront graduellement mis sur pied :

1. Comité Sécurité et Transport
2. Comité des Sages
3. Comité de Revitalisation du coeur du Village

En impliquant le plus grand nombre possible de citoyens à l'intérieur de la mise en oeuvre, nous nous assurerons de favoriser la participation sociale des familles et des aînés.

Le lancement officiel de la Politique de la Famille et des Aînés se fera lors de la Fête de la Famille le 11 juillet prochain. Bien que les documents soient déjà disponibles sur le site internet de la municipalité, une diffusion plus large sera prévue.

Louise Thoun, conseillère municipale et RQFA (responsable des questions familles et aînés)



Collecte de sang

Le lundi 17 août prochain, une collecte de sang aura lieu à Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette activité se déroulera **DANS LE STATIONNEMENT de l'école Caps-des-Neiges 1, À BORD DE L'UNITÉ MOBILE HÉMA-QUÉBEC** entre 13 h et 20 h.

Pour prendre part à cette collecte de sang, les participants sont invités à pren-

dre un rendez-vous en communiquant avec Héma-Québec au : 418 780-7264 ou via courriel : rv.qc@hema-quebec.qc.ca. Le système avec rendez-vous permet un service accéléré pour les participants. Le délai de 56 jours avec la collecte de sang de Sainte-Anne-de-Beaupré sera respecté.

Lors de la 11^e édition de cette collecte, en août 2014, cinquante-trois (53) personnes ont fait un don de sang. Alors c'est à nous tous de faire mieux. Pour la

réalisation de cette journée, nous avons besoin d'une équipe de 4 bénévoles. Les personnes intéressées à donner de leur temps peuvent communiquer avec Martin Pouliot, au 418 826-2253, poste 113.

Toute personne doit présenter, lors de la collecte, une pièce d'identité comportant son nom et sa signature ou sa photo pour pouvoir effectuer un don de sang.

Bienvenue aux nouveaux donneurs!



Fête des bénévoles

Le 19 avril dernier, avait lieu la Fête des bénévoles. Quand plus de 250 bénévoles s'impliquent pour une communauté, ça mérite qu'on s'y attarde et il n'y avait pas de meilleur événement qu'un brunch pour leur rendre hommage.

Votre engagement influe directement sur la qualité de vie des citoyens. À chacune et chacun, MERCI pour le temps investi

dans les différents organismes et groupes de bénévoles de notre milieu. Vous faites partie de nos plus beaux succès.

Par la même occasion, la municipalité en a profité pour souligner l'implication de quatre personnes remarquables :

Dans un premier, les trente ans d'implication de deux bénévoles de la Bibliothèque

Aux Sources, madame Lise L'Heureux et monsieur Jean-Guy Giguère.

Dans un deuxième temps, le départ et l'implication de Sœur Colette et Sœur Denise qui ont passé les quinze dernières années au service des gens de notre communauté.

Quatre beaux exemples pour les générations à venir!

Concours d'œuvres d'art

DESTINÉ À QUI?

Ce concours est destiné aux artistes du domaine des arts visuels qui résident de façon permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

DESCRIPTION :

- ◆ Encourager les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges qui évoluent dans les arts visuels en faisant l'acquisition de certaines de leurs œuvres.
- ◆ Permettre à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges de faire l'acquisition d'une collection d'œuvres d'art créées par ses artistes locaux.
- ◆ Faire connaître nos artistes locaux à l'ensemble de la population de Saint-Ferréol-les-Neiges et de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Prérequis :

Le participant ou la participante devra :

- ◆ Avoir son adresse permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;

- ◆ Posséder un minimum de dix (10) œuvres permettant au jury de faire le choix d'une ou de plusieurs œuvres;
- ◆ Proposer au jury ses créations seulement. Aucune reproduction n'est acceptée.
- ◆ Donner tous ses droits sur l'œuvre ou les œuvres dont la municipalité fait l'acquisition afin que cette dernière puisse s'en servir pour ses publications. Bien entendu, la municipalité s'engage à identifier l'auteur de chacune des œuvres qu'elle utilisera à des fins de promotion.

MÉCANISME D'AIDE :

À chaque année financière de la municipalité, celle-ci prévoit un budget pour faire l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art. Un montant maximum de 750 \$ par année sera prévu par la municipalité à l'intérieur de son programme d'achat d'œuvres d'art.

Les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges sont invités à compléter le formulaire prévu à cette fin avant le 31 juillet 2015. Après le dépôt du formulaire de participa-

tion par l'artiste, le jury vérifiera si les conditions sont remplies et déposera un coupon de participation dans une boîte pour le tirage au sort. C'est donc le hasard qui détermine quel artiste pourra présenter ses œuvres au jury. L'artiste qui aura été sélectionné l'année précédente sera retiré de la boîte de tirage, à moins que ce dernier soit le seul à adhérer au programme.

Le jury est formé de trois personnes (un élu municipal, un fonctionnaire de la municipalité et la responsable de la bibliothèque municipale) et se rendra à l'atelier de l'artiste pour procéder à l'achat.

Après l'achat d'une ou plusieurs œuvres, l'artiste devra remettre une facture à la municipalité afin que celle-ci puisse faire parvenir son versement. En ce qui concerne les toiles, elles devront être présentées sans encadrement.



◆ Madame Monique Marier a été engagée comme coordinatrice en sécurité incendie suite au départ de monsieur Christian Paré.

◆ Une demande a été adressée au ministère de la Sécurité publique pour obtenir de l'aide dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel qui a été mis en place suite aux événements survenus à l'Île Verte.

◆ Conjointement avec la municipalité de Saint-Joachim, la MRC a entrepris une procédure d'expropriation pour acquérir une servitude d'inondation qui risque d'être occasionnée par la gestion et l'utilisation de la centrale hydroélectrique prévue sur la rivière Ste-Anne : une servitude pour le passage, la construction, l'aménagement et l'entretien d'une galerie d'amenée.

◆ En mars 2014, la MRC et le CLD ont créé le Fonds d'embellissement de la route 138, allouant une somme totale de 60 000 \$ sur 3 ans. Jusqu'à présent, ce Fonds a permis la réalisation de 3 projets d'affichage commercial et susciter de l'intérêt auprès d'une vingtaine de commerçants. Pour les deux dernières années du Fonds, il a été décidé de bonifier l'aide accordée par projet pour inciter les commerçants à améliorer ou à changer leur affichage. Ainsi, le maximum de subvention

passé de 2 000 \$ à 4 000 \$ et le maximum du pourcentage de la subvention passe de 30 % à 50 % sans excéder le maximum de subvention de 4 000 \$.

◆ Dans le cadre du Pacte rural, les projets régionaux suivants ont été retenus :

◇ Travaux visant à sécuriser l'infrastructure du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré;

◇ Plan de développement concerté de la destination 4 saisons internationale du Mont-Sainte-Anne;

◇ Élaboration du concept d'aménagement du quai Gravel à Château-Richer;

◇ Événement de mobilisation et actualisation autour du PDCC-PALÉE;

◇ Activités de formation et soutien à des événements prévus au PDZA;

◇ Développement et renforcement du réseau cyclable et multifonctionnel.

◆ L'entente signée entre la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) et les représentants du Réseau de Transport de la Capitale (RTC) de la



Société de Transport de Lévis, de la Société des Traversiers de Québec, de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de la MRC La Jacques-Cartier, de la MRC de l'Île d'Orléans pour l'interconnexion des services de transport adapté a été renouvelée.

◆ En 2014, le service de transport collectif PLUMobile a effectué 22 984 déplacements sur le territoire de la MRC.

◆ Les revenus prévus au budget 2015 de PLUMobile se répartissent comme suit :

Subvention MTQ :	200 000,00 \$
MRC et municipalité :	76 541,00 \$
Usagers :	80 000,00 \$
	356 541,00 \$

PLUMobile m'amène au Festival d'été de Québec!

Résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges, de la Côte-de-Beaupré et touristes pourront profiter d'une navette spéciale de PLUMobile pour se rendre au Festival d'été de Québec.

La navette sera offerte les vendredis (10 et 17 juillet 2015), samedis (11 et 18 juillet 2015) et dimanches (12 et 19 juillet 2015).

PLUMobile offrira un départ vers 18h et un retour à minuit. Le véhicule fera le trajet et les arrêts habituels de l'Express Desjardins.

Pour le retour, l'embarquement se fera au coin des rues Saint-Joachim et Honoré-Mercier. Le coût sera de 4,50 \$ par passage (9 \$ aller-retour). Les laissez-

passer mensuels (PLUMobile et métropolitain) seront aussi acceptés.

Rappelons que la gestion et la coordination de PLUMobile sont assurées par le CLD de la Côte-de-Beaupré. Pour connaître l'horaire complet, les tarifs ou pour toute autre information, visitez www.plumobile.ca ou communiquez avec nous au 418 827-8484 ou 1 866 824-1433.



La famille au cœur de la *nature*

Le marché public du village de retour cette année

Tous les dimanches de 11h à 14h dès le 14 juin!

A partir du dimanche le 14 juin 2015 le marché public du village sera de retour sur le stationnement de l'église de Saint-Ferréol-les-Neiges. Jusqu'à l'automne le marché sera ouvert tous les dimanches de 11h à 14h.

Dès l'ouverture, certains légumes seront prêts. De nouveaux produits seront disponibles et les producteurs de notre municipalité seront invités à venir partager avec vous la passion qu'ils ont pour leur métier d'agriculteur qui confère à leurs produits

une qualité unique. Des journées spéciales auront lieu au cours de la saison. Pour être informés sur les activités du marché consultez notre page facebook.



Aimez notre page
facebook.

Marché public St Ferréol les Neiges

Le Côte-de-Beaupré a maintenant sa banque de terres

La banque de terres est un service qui a pour but de jumeler des producteurs agricoles et des jeunes de la relève avec des propriétaires fon-

ciers dont les terres à potentiel agricole sont inexploitées.

Les propriétaires de terres agricoles

inexploitées, les producteurs et la relève agricole souhaitant louer des terres sont invités à s'inscrire sur le site de la MRC à l'adresse suivante: www.mrccotedebeaupre.com

PLU Mobile
Organisateur de déplacements
Côte-de-Beaupré - île d'Orléans

M'amène au

**FESTIVAL
D'ÉTÉ DE
QUÉBEC**

PRÉSENTÉ PAR
Bell

COLLABORATION DE
CANADA

- Offert les vendredis (10 et 17 juillet)
samedis (11 et 18 juillet)
dimanches (12 et 19 juillet)
- Départ vers 18h
- Retour à minuit
- 4,50 \$ aller / 4,50 \$ retour

Pour connaître l'horaire complet, communiquez avec nous:

418 827-8484 / sans frais 1 866 824-1433 | Du lundi au vendredi de 8h à 16h www.plumobile.ca

CD
C.D. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
Centre local de développement

Gestionnaire de PLUMobile

Parc éolien communautaire Côte-de-Beaupré



PARCS ÉOLIENS
de la Seigneurie de Beauport

Rappel des caractéristiques des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauport

	Seigneurie de Beaupré 2 & 3 - phase I	Seigneurie de Beauport 4 - phase II	Côte-de- Beaupré projet en construction
Promoteurs	Boralex et Gaz Métro	Boralex et Gaz Métro	Boralex et la MRC de La Côte- de-Beaupré
Puissance installée totale	272 MW	68 MW	23,5 MW
Nombre d'éoliennes	126	28	10 éoliennes Enercon E-92 de 85 m de hauteur
Mise en service	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2015
Durée du contrat avec Hydro-Québec	20 ans	20 ans	20 ans
Emplacement	Terres privées de la Seigneurie de Beauport		

Comité de suivi

Le comité a pour mandat d'assurer le suivi des activités de construction et d'opération des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauport. Les membres du comité sont appelés à prendre connaissance et discuter de tous les aspects afférents aux parcs éoliens, tels que les retombées économiques, l'impact de la construction dans la région, ainsi que le traitement de toutes questions et commentaires concernant les projets. Le comité est également impliqué dans la mise en place de mesures correctives et les suivis auprès des personnes concernées.



Le comité de suivi établit un canal d'information entre les promoteurs et la population. Ce canal de communication se veut une démarche proactive pendant toute la durée de la construction et de l'opération des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beauport.

Pour rejoindre le comité de suivi : info@seigneuriedebeaupre.ca

N'hésitez pas à communiquer avec le comité de suivi pour toutes questions et commentaires.

Activités sur le chantier

La construction du parc éolien communautaire Côte-de-Beaupré a débuté en mars.

Les travaux de déboisement sont maintenant terminés et la construction des chemins avance à bon train. Des travaux de réaménagement temporaire à l'intersection du rang Saint-Antoine et de l'avenue royale à Saint-Ferréol-les-Neiges sont prévus à la fin du mois de juin afin de faciliter le passage des composantes d'éoliennes.

En juin 2015, les premières fondations des éoliennes seront coulées. Le transport au site des premières composantes d'éoliennes est planifié au mois de juillet.

L'ensemble des travaux de construction sera complété en 2015 et la mise en service est planifiée en décembre.

Gardez-vous informé!

Vous pouvez consulter l'onglet Côte-de-Beaupré sur notre site Internet www.seigneuriedebeaupre.com - Vous y trouverez les bulletins d'information, l'Info-Travaux (indiquant les travaux qui sont réalisés dans la semaine) des nouvelles, de la documentation et beaucoup plus.

Pour vous inscrire à la liste de distribution pour l'Info-travaux via courriel, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : info@boralex.com

Pour nous rejoindre

Pour vous inscrire à la liste d'envoi du bulletin d'information ou de l'Info-travaux, pour toutes questions ou pour donner des commentaires ou pour rejoindre le comité de suivi, n'hésitez pas à contacter :

Marie-Michelle Vézina

Chargée de projets, réglementaire, Boralex
marie-michelle.vezina@boralex.com
819 363-6396

Le comité d'embellissement paysager

Le comité d'embellissement paysager poursuivra son mandat avec une nouvelle équipe. En effet, le Conseil municipal a nommé les personnes suivantes sur le comité: Danielle Dumaine, Caroline Ouellet, Joëlle Rondeau, Karine Husson, Louise Dallaire, André Vermette, Suzanne Demers agira comme coordonnatrice du comité et Réjean Morency (conseiller municipal) y participera aussi.

Les objectifs visés par les années antérieures demeurent toujours d'actualité:

- ♦ Faire mieux connaître et mieux respecter les politiques et la réglementation concernant l'aménagement paysager et la

construction des murs de soutènement,

- ♦ Augmenter le nombre d'aménagements des lieux publics et s'assurer de leur entretien adéquat
- ♦ Identifier les moyens de sensibiliser les commerces et les citoyens
- ♦ Poursuivre la tenue du Concours Village en fleurs

En 2015-16, le comité voudrait se pencher sur 3 autres nouveaux dossiers:

1. Actualiser un projet "identitaire" pour embellir et mobiliser l'ensemble des citoyens : "Projet Chrysanthème"
2. Réévaluer la formule actuelle du Con-

cours Village en fleurs pour 2016

3. Documenter et faire des recommandations au Conseil municipal concernant l'importance d'aménager des "percées de paysages" ainsi que l'aménagement des fossés



Nous aimerions ajouter des membres à notre comité car nous avons plein de projets en tête. Alors si l'embellissement paysager vous intéresse, n'hésitez pas à donner votre nom auprès de Martin Pouliot au 418-826-2253 poste 113 ou à l'adresse : loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

Concours : Village en fleurs 2015

Afin d'encourager l'embellissement de notre municipalité et de rendre notre milieu de vie plus attrayant tant pour nous que pour nos visiteurs, nous vous présentons encore une fois cette année le Concours Village en fleurs.

Voici les 3 catégories:

- ♦ Boîtes à fleurs
- ♦ Rocailles et plates-bandes
- ♦ Originalité

Des juges bénévoles sillonneront les rues au cours des mois de juillet et août 2015 afin de déterminer les grands gagnants pour chacune des catégories. Les prix seront remis lors des Journées de la Culture à la fin septembre. Aucune inscription n'est donc nécessaire. À vos pelles et rateaux!!!!

Le Cercle de fermières

Contrairement à la croyance populaire, le Cercle de Fermière est un groupe de femmes d'âges, de réalités et d'intérêts très diversifiés. Jeunes et moins jeunes se côtoient pour créer, découvrir et partager des connaissances dans plusieurs domaines. Vous êtes amateurs ou vous avez de l'intérêt pour la couture, le tricot, le feutrage, le tissage ou toutes autres formes d'artisanat, participez à nos ateliers libres du lundi soir. De 19h à 21h dans les locaux de la municipalité et c'est gratuit. Peu importe votre projet, il y aura une Fermière pour vous aider à le réaliser.

Pour plus d'informations et pour des idées de projets, suivez-nous sur notre page Facebook!



Aimez notre page
facebook

Cercle de Fermières de Saint-Ferréol



Les milieux humides du bassin versant de la rivière Sainte-Anne du Nord feront l'objet d'ententes de conservation volontaire

L'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) proposera, dès mai 2015, des ententes de conservation volontaire pour les propriétaires des milieux humides forestiers situés dans le bassin versant de la rivière Sainte-Anne du Nord.

UNE ENTENTE ET DES CONSEILS PERSONNALISÉS

Dans le cadre de ce projet, l'OBV-CM remettra aux propriétaires un cahier contenant une multitude d'informations sur la composition et les caractéristiques de leur milieu humide. Des recommandations pour la conservation et l'aménagement du site seront également proposées aux participants. Sur demande, dans les années suivant la signature des ententes, l'OBV-CM offrira également un suivi et un service-conseil pour les activités de protection et d'aménagement des milieux humides concernés.

UNE FORMULE NON-CONTRAIGNANTE

Les ententes qui seront signées entre l'OBV-CM et les propriétaires forestiers sont volontaires, c'est-à-dire qu'elles n'ont aucune valeur juridique. L'engage-

ment des propriétaires repose sur l'honneur et revêt un caractère moral plutôt que légal. Ils ne seront donc pas contraints de restreindre les activités qu'ils entreprennent sur leur terrain.

DES ÉCOSYSTÈMES PRÉCIEUX

Les milieux humides sont des écosystèmes qui se situent à la limite entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, et qui remplissent plusieurs fonctions.

- ◆ Ils représentent des habitats de choix pour plusieurs espèces floristiques et fauniques. On y retrouve des plantes carnivores, des orchidées, de la sauvagine, certains rapaces, des amphibiens, des poissons et certains mammifères.
- ◆ Les milieux humides participent au maintien de la qualité de l'eau. Ils assimilent les nutriments tels que l'azote et le phosphore, retiennent les sédiments, traitent certains pathogènes et éliminent des contaminants agricoles et urbains.
- ◆ Les milieux humides agissent comme

des éponges. Ils captent l'eau et la relâchent ensuite progressivement. Ils régularisent ainsi les débits et contribuent à diminuer les impacts des inondations. De plus, ils ralentissent l'érosion des berges et conséquemment, l'apport de sédiments dans les cours d'eau.

PROPRIÉTAIRES FORESTIERS RECHERCHÉS

L'OBV-CM invite les propriétaires de milieux humides forestiers à entrer en contact avec la personne en charge de la mise en œuvre du projet, Marianne Blanchette, au 418-821-7056 ou par courriel à l'adresse suivante : marianne.blanchette@charlevoixmontmorency.ca.

Ce projet est réalisé en partenariat avec la Corporation d'actions et de gestion environnementales de Québec (CAGEQ) et avec la participation financière de la Fondation de la faune du Québec.

Marianne Blanchette, B. Sc. A. environnement—Professionnelle en environnement, Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency

La lecture et l'écriture en vedette à l'école Caps-des-Neiges I!

Comment faire d'une pierre deux coups en rendant la lecture et l'écriture attrayantes auprès des élèves? Cette année, les amis de 1^{ère} année de l'école Caps-des-Neiges 1 ont travaillé fort pour composer et illustrer des livres d'histoires qu'ils ont ensuite lu à des petits préscolaires.

La joie et la fierté se lisaient dans les yeux des élèves. Une activité stimulante qui a ensuite donné le goût aux élèves du préscolaire de s'initier eux-mêmes à la

création d'histoires! Le résultat était fort intéressant! Qui sait, d'ici quelques années, peut-être assisterons-nous à l'émergence de ces nouveaux initiés à l'écriture en tant qu'auteurs au Salon du livre.

Histoire à suivre!

Geneviève Morin

Carine Laquin

École Caps-des-Neiges I



La famille au cœur de la *nature*

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

Une fête des mères tout en musique !

Le 10 mai dernier, les élèves de l'École de musique Côte-de-Beaupré ont offert de belles prestations musicales lors du concert annuel de l'école. Les mamans ont reçu un double cadeau en recevant, en plus de la musique, une jolie fleur à l'occasion de la fête des Mères, gracieuseté de Beau-Pré Fleuriste et de l'école de musique.

Des bourses d'excellence et des mentions spéciales ont été décernées à plusieurs élèves dont voici les heureux lauréats :

BOURSES D'EXCELLENCE, MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES :

- ◆ Anna Charbonneau, piano, bourse de 75\$
- ◆ Alec Charbonneau, piano, bourse de 75\$

◆ Olivier Breton, guitare, bourse de 100\$

◆ Marilou Crépin, chant, bourse de 100\$

BOURSES D'EXCELLENCE, VILLE DE BEAUPRÉ :

◆ Kellyan Ferland, piano, bourse de 100\$

◆ Ophélie Grandmont, guitare, bourse de 250\$

BOURSE D'EXCELLENCE, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM :

- ◆ Antoine Cassista, guitare, bourse de 50\$
- ◆ Koraly Saillant, bourse de 50\$



À l'avant-plan, les quatre boursiers de Saint-Ferréol-les-Neiges : Olivier Breton, Marilou Crépin, Anna Charbonneau et Alec Charbonneau.

BOURSES DU CLUB OPTIMISTE :

- ◆ Mahée-Lee Morel-Paré de Beaupré, piano, bourse de 100\$
- ◆ Chloé Proulx de L'Ange-Gardien, piano, bourse de 100\$
- ◆ Camille Mercier de Château-Richer, piano, bourse de 100\$
- ◆ Magalie Lavoie de Sainte-Anne-de-Beaupré, guitare, bourse de 100\$

Pièce de théâtre

Le 23 mai dernier, les enfants du cours de théâtre offert par la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, ont brillé sur les planches de la scène de l'école secondaire du Mont-Saint-Anne. Deux pièces étaient à l'affiche : Une petite fée pas comme les autres et Le coffre; l'héritage du passé.

Petits et grands ont pris plaisir à voir s'animer les personnages tantôt drôles et fantastiques tantôt mystérieux et légendaires!

L'auteure et professeure de théâtre madame Carine Paquin nous a montré, une fois de plus, que le théâtre pour enfant ça peut être grand! Félicitation à tous les comédiens!

Martin Pouliot

Directeur des loisirs



Une auteure à l'école

Le mois passé, l'école Caps-des-Neiges I a invité l'auteure Carine Paquin à venir présenter son tout nouveau livre « Comment ne jamais tomber en amour! ». Les élèves de la maternelle à la 4e année ont eu droit à une animation littéraire remplie de rires et de folie! Les enfants ont même eu la chance de découvrir les étapes de création d'un album jeunesse! Wow! Que de travail! Tous les élèves (surtout les garçons) remercient madame Carine pour ses trucs infailibles (ou presque) pour ne JAMAIS tomber en amour! BEURK!

Geneviève Morin, orthopédagogue



CAMPS DE JOUR

Présentation de l'équipe d'animation du camp de jour « Les Explorateurs »

4-5 ANS

Anne-Sophie Lachance - Fréchette - Zepline

Meagan Tremblay Racine - Luna

Alexandra Duclos - Aqua

5-6 ANS

Cassandra Fournier - Cassonade

Florence Roy - Floppie

Marie-Odile Gagnon - Corail



9-10 ANS

Laurence Tremblay - Lotus

Laurent Soucy - Shaggy

Andrée-Anne Labrecque - Framboise (accompagnatrice)

SANS OUBLIER...

Lauriane Hayes - Vermicelle, responsable d'équipe

Gabrielle Grenon - Vanille, responsable de l'intégration des enfants

7-8 ANS

Virginie Deschamps - Bamboo

Sarah Ferland - Globule

Laurent Lachance - Géo

L'été s'annonce radieux au Mont-Sainte-Anne!

La saison estivale sera très animée au Mont-Sainte-Anne avec un grand nombre d'activités proposées et des nouveautés qui ont déjà séduit le public.

Le golf Le Grand Vallon a lancé sa saison le 8 mai dernier fort de deux nouvelles options de jeu, soit marcher le parcours de golf et la possibilité de jouer un neuf trous. Les premiers joueurs à avoir choisi de marcher le golf ont été ravis et en ont parlé autour d'eux. Le bouche-à-oreille est en marche lui-aussi!

L'ouverture de la saison de vélo cross-country a eu lieu le 16 mai avec près de 50km de sentiers. Deux épreuves de Coupe du Monde de cross-country et des-

centes auront encore lieu cet été lors du Vélirium, du 31 juillet au 2 août. Un rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de vélo de montagne!

UNE DESTINATION PRISÉE

Pour les familles, les sorties entre amis ou entre collègues, le Mont-Sainte-Anne représente toujours une destination de choix avec ses activités de disc-golf au pied des pentes ou encore de randonnées jusqu'au sommet. Vue imprenable garantie!

En plus de la clientèle habituelle et des visiteurs du camping du Mont-Sainte-Anne, cette année,



c'est le camp de jour de Saint-Ferréol-les Neiges qui viendra poser ses bagages dans le rang Saint-Julien du 29 juin jusqu'à la mi-août.



La famille au cœur de la *nature*


Mont-Sainte-Anne

WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

Nouvelles de la maison des jeunes La Zone

TRAVAIL DE MILIEU HORS ZONE



Du 15 juin au 28 août 2015, une équipe parcourra les rues de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Saint-Tite-des-Caps pour rencontrer les jeunes dans leur milieu tout en leur offrant des alternatives pour occuper leur temps de loisirs. Ce projet servira également à rassembler des informations sur leurs habitudes de vie et leurs lieux de fréquentation. Du mardi au vendredi, l'équipe sera présente pour discuter avec les jeunes dans le but de faire de la prévention sur diverses thématiques. Les commerçants et la municipalité du coin seront informés de notre démarche sous forme de bulletins qui seront remis avant et à la fin du projet. Lors des soirées pluvieuses, nous occuperons les locaux de la Maison des Jeunes. Vous verrez d'ici quelques jours les affiches de ce projet chez les commerçants de votre quartier. Voici l'horaire pour chaque municipalité :

Saint-Ferréol-les-Neiges

Mercredi de 18h à 22h et vendredi de 13h à 17h

Saint-Tite-des-Caps

Mardi de 18h à 22h et mercredi de 13h à 17h

**Cet horaire pourrait être sujet à des changements. Veuillez consulter la page

Facebook de la Maison des jeunes pour être au courant des modifications possibles ou téléphoner directement à la Maison des jeunes pour plus de détails.

NOUS REJOINDRE

Par téléphone :
418-826-3107

Par courriel :
mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :

www.mdjlazone.ca.sitew.com.

Via notre page Facebook.

Programmation

ACTIVITÉS JUIN

Les mercredis soirs : sport extérieur à la Maison des jeunes

1-2 juin : Conseil des jeunes

3 juin : Fabrication de bonbons sûrs

4 juin : Atelier « Sexplique »

5 juin : Sortie dans le Vieux-Québec

9 juin : Cuisine d'Ailleurs

10 juin : Promenade nocturne au Sentier Mestachibo (apporter lampe de poche)

12-13 juin : Animateur d'un soir

14 juin : Atelier de cuisine

15 juin : Début Hors-Zone

24 juin : St-Jean-Baptiste (Vente de Hot-Dogs)

Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.

LA ZONE
MAISON DES JEUNES

Horaire estival

Dès le 15 juin, un nouvel horaire entrera en vigueur et ce, jusqu'au 28 août :

Saint-Ferréol-les-Neiges

Lundi 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps

Jeudi 18 h à 22 h

HORS ZONE

Saint-Tite-des-Caps

Mardi de 18h à 22h

Mercredi de 13h à 17h

Saint-Ferréol-les-Neiges

Mercredi 18h à 22h

Vendredi 13h à 17h

*En cas de pluie, les MDJ seront ouvertes.

Semaine de relâche

La semaine de la relâche a eu lieu du 2 au 6 mars 2015 sur la Côte-de-Beaupré. Avec une participation allant de 130 à 200 jeunes par journée pour cette activité intermunicipale, on peut encore dire que ce fût un succès. Merci aux directeurs et coordonnateurs des loisirs pour cette activité. Merci aussi à nos commanditaires Desjardins, dont la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré et la Caisse Desjardins des Chutes Montmorency, pour leur soutien financier à cet événement.



Bonnes et reposantes vacances !

Nous entrons dans une période particulièrement agréable de l'année, celle que l'on appelle les vacances. C'est le temps des températures plus douces qui nous invitent à vivre à l'extérieur. C'est le temps du repos, un repos qui s'acquiert souvent dans un travail différent de celui que nous accomplissons habituellement.

Les vacances, c'est aussi le temps des voyages, des découvertes, des visites dans les endroits jusque-là inconnus où nous sommes mis en contact avec des cultures différentes qui nous étonnent souvent et qui élargissent nos horizons.

Les vacances, ce temps béni où nous faisons autre chose selon un rythme qui nous convient. N'y a-t-il pas là aussi place pour la vie intérieure, pour la prière, pour la réflexion. Au hasard des promenades dans la nature, à la suite de découvertes enrichissantes au contact de personnes pleines de talents divers, comment ne pas rendre grâce à Dieu pour ce monde qu'il a remis entre nos mains pour que nous le gérions avec sagesse!

Le père Raymond et le frère Joseph se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes et reposantes vacances. Nous espérons de tout cœur que vous nous reviendrez ainsi en pleine forme pour reprendre avec ardeur les activités en septembre. Comptez sur notre prière et notre amitié,

Père Jacques, curé.

Prière pour le temps des vacances

Merci, Seigneur de me donner la joie d'être en vacances.
 Donne au moins quelques miettes de cette joie
 A ceux qui ne peuvent en prendre
 Parce qu'ils sont malades, handicapés,
 Ou trop pauvres ou trop occupés...
 Donne-moi la grâce de porter, partout où je passe,
 Le souffle léger de ta paix
 Comme la brise du soir qui vient de la mer
 Et qui nous repose de la chaleur des jours.
 Donne-moi la grâce d'apporter, partout où je passe,
 Un brin d'amitié, comme un brin de muguet,
 Un sourire au passant inconnu,
 Un regard à celui qui est tout seul et qui attend...
 Donne-moi la grâce de savoir redécouvrir
 Ceux qui vivent à mes côtés et que je ne sais plus voir
 Parce qu'ils font « partie des meubles » !
 Que je sache les regarder avec émerveillement
 Parce que toi tu les aimes et qu'ils sont tes enfants.
 Donne-moi la grâce d'être serviable et chaleureux
 Pour mes voisins de quartier ou de camping,
 Et que mon « bonjour » ne soit pas une parole distraite,
 Mais le souhait véritable d'une bonne journée
 Si possible remplie de toi, mon ami, mon Seigneur,
 Qui es toujours auprès de moi-même lorsque je l'oublie
 Parce que toi tu ne peux pas cesser un moment
 De m'aimer au cœur même de la liberté,
 Au cœur de ce temps de vacances qui devrait être rempli de toi.
 Extrait de la revue "Le lien" n° 93, juillet-août 2010, paroisses de Buc, Jouy

Comptoir d'entraide

Ce mot pour signifier qu'il est loisible, en tout temps, de faire don au Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges. L'œuvre en est principalement une d'urgence alimentaire. Aux noms de ceux et celles qui, mal pris, font appel à l'aide; merci.



Un merci sincère pour ces hommages gratifiants

Et un merci spécial aux organisateurs de cette messe d'action de grâce.

Nous nous souviendrons de vous, chers Pasteurs : Père Jacques Fortin, Père Ray-

mond Desjardins, les abbés Jean Poulin, Jean-Luc Laflamme et Alonzo Leblanc, de même que vous tous, fidèles paroissiens accueillants, sympathiques et généreux.

Nous avons voulu vivre parmi vous comme présence simple, aimante et compatissante spécialement auprès des personnes âgées, seules et malades.

Nous vous porterons dans notre cœur auprès du Seigneur et de notre patronne Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Pour ces 15 dernières années de présence parmi vous à Saint-Ferréol-les-Neiges, chez vous, nous étions chez nous.

Ensemble nous vous disons 15 fois : Merci !

Sœurs *Colette Pelletier* et *Denise Turgeon*.



Sœur Colette Pelletier (en haut) et Sœur Denise Turgeon (en bas) ont quitté Saint-Ferréol-les-Neiges après une quinzaine d'années de loyaux services. Leur départ a été souligné à l'occasion de la Fête des bénévoles.

À titre de délégué pastoral paroissial, chaque fois qu'il me faut considérer la rédaction de cette rubrique, je me questionne : « Que dire ? », mais aussi, et peut-être surtout; « À qui est-ce que je m'adresse? »

Paroisse. Ça semble un si vieux mot. Poussiéreux. Nimbé d'une religiosité dépassée.

« Paroisse », effectivement, s'inscrit dans une réalité dite religieuse. Plus spécifiquement, la paroisse fait référence à une communauté de foi. C'est une subdivision de base d'un diocèse. Et un diocèse, c'est vraiment, l'Église dite toute locale. La vaste Église locale.

Où cela nous mène t-il? Sommes-nous plus avancés?

Pourquoi donc rédiger, pourquoi lire, une rubrique de vie paroissiale? Pour qui? Se reconnaît-on, d'abord, d'une paroisse? Sommes-nous, de quelque manière, « obligés » de paroisse? Paroissiens, paroissiennes, de gré ou de force. Alors de quoi rendre compte dans une rubrique de ce type?

Aborder la chose me semble être, avant tout, une opportunité de témoignage. Rendre compte de ce qui se vit, ne se vit pas, se vit peut-être difficilement, au sein de la communauté, en termes de foi, d'espérance et de charité.

Pourquoi foi, espérance et charité? Parce que la dite communauté, cette communauté dite de foi, se greffe sur l'évangile et que l'évangile est non seulement une annonce mais aussi un appel. Un appel en ce sens : vivre de foi, d'espérance et de charité.

Une rubrique de vie paroissiale c'est donc, pour moi, l'occasion de parler d'une communauté porteuse de sens. Parce que je ne sais pour vous mais pour moi, « le sens », « le bon sens », à maints égards, semble nous faire défaut. Combien de fois n'entendons-nous pas, dans une journée, ou ne dirions-nous pas, nous-mêmes : « Ça n'a pas de bon sens! »

Ou peut-être, sans le dire, le pensons-nous, ou y penserions, si on s'y arrêtaient un peu...

« Ça n'a pas de bon sens », dans la perspective de : « Ce n'est pas vivable, viable. « Ça ne peut durer, c'est intenable. » Ça fait un peu sourire alors que d'un autre côté, on entend beaucoup parler, par exemple de développement durable...

Qu'est-ce qui, effectivement, est gage d'avenir? Gage de lendemain? De lendemain heureux?

Que dire? Mais ça revient toujours au même, fondamentalement... « Aimez-vous les uns les autres. » Mais comment cela s'incarne t-il? Au quotidien...

On peut facilement se bercer d'illusions. S'égarer en des voies stériles, puériles...

Une rubrique de vie paroissiale ce pourrait être encore une invitation à bâtir communauté. Sur la base du respect, de l'accueil, de la confiance, de la bienveillance, de la bonté, de la patience, de l'humilité...

Me semble que s'il y a de la poussière sur certains de ces mots, serait-il heureux de les dépoussiérer?

Que dire d'équité, de partage, de justice?

En quoi nos façons de vivre entrent-elles en résonnance avec ces mots? Au niveau local, planétaire?

Une rubrique de vie paroissiale ça se doit être, il me semble, une parole qui insuffle de la vie.

Une parole qui interpelle.

Que dites-vous, vous-mêmes, pour insuffler de la vie? Et votre dire s'incarne t-il? Parce que des paroles, comme on dit, ça peut bien rester en l'air... La beauté, c'est quand le souffle prend chair. Quand nos paroles s'accordent avec nos gestes. Cohérence.

Et dans cette perspective, si on parle de cette communauté de croyants/croyantes, notre espérance est que la Vie est plus forte que la mort, l'Amour plus fort que la haine. C'est toujours ce qui doit être entendu. En écho. En résonnance. En continu.

Que dire encore?

Soyez patients, soyez confiants. Telle est l'adresse qui nous est faite. À vous comme à moi.

Souhaitons-nous la paix. Souhaitons-nous les attitudes qui en sont garantes. Les gestes, les paroles, peut-être parfois les silences.

Je me tais.

À qui la tribune, pour la suite?

Christophe Antoine Lessard,
délégué pastoral paroissial

COMMENTAIRES/ SUGGESTIONS :

ferreollermite@videotron.ca





Notre horaire

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Veillez noter que la bibliothèque reste ouverte pendant les vacances mais selon l'horaire d'été. **Du 24 juin jusqu'au 8 septembre**, notre horaire sera donc le suivant :

Horaire d'été

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30, **sauf le 6 septembre**

Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD terminés au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826 3540, ceci afin d'éviter les frais de retard. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts - CD, magazines, romans, documentaires et BD, nouveautés ou titres plus anciens, autant pour les jeunes que pour les adultes - **sont gratuits. En tout, plus de 10 000 titres!**

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !



Des bénévoles de la bibliothèque sont honorés

Des certificats de reconnaissance ont été remis à Madame Lise L'Heureux et à Monsieur Jean Guy Giguère pour 30 ans de service à la bibliothèque et à Mesdames Ginette Lapointe et Esther Poirier

pour 10 ans et 5 ans de bénévolat respectivement. Bravo à ces personnes et un grand merci pour leur engagement auprès de la communauté.



Bénévoles recherchés

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque recherche des bénévoles pour aider à l'organisation d'activités culturelles pour la population, et précisément à l'organisation de la Journée de la culture au cours de laquelle nous voulons cette année souligner les 30 ans de notre bibliothèque. Nous recherchons des personnes prêtes à faire profiter la communauté de leur expérience ou de leur talent d'organiseurs et à apporter leurs idées et, surtout, leur aide. Ce travail de collaboration se déroule en équipe et dans la bonne humeur.



La Culture en fête

Encore cette année, venez souligner Les Journées de la culture, en famille et en compagnie de vos voisins et concitoyens. C'est l'occasion de rencontrer nos artistes et artisans. Les tout petits ne seront pas en reste puisque nous prévoyons des activités pour eux, dont la toujours populaire

séance de maquillage. Prix de présence à gagner. Un programme plus détaillé suivra en septembre.

L'édition 2015 se veut mémorable puisque nous allons en profiter pour souligner le 30^e anniversaire de la Biblio-

thèque Aux Sources. Aussi, si vous souhaitez partager au cours de cette journée votre passion pour une forme d'artisanat ou un art, ou encore vous engager dans l'organisation de l'événement, n'hésitez pas à contacter Lucie Paquet, à l'adresse suivante : lucie.paquet@hotmail.com.

Retour sur la présentation de M. Larry Hodgson...

Mercredi 4 mars...devant 43 personnes... un public conquis...Larry Hodgson fait une présentation qui sent l'été, avec de nombreuses diapositives à l'appui. Il s'agissait de montrer aux jardiniers ama-

teurs comment aménager son jardin avec des plantes comestibles et décoratives. Pourquoi ne pas agrémenter nos plates bandes du beau feuillage de la bette à carde ou de celui tout léger des carottes?

Il y a fort à parier que les jardins et potagers de Saint-Ferréol-les-Neiges auront un petit air nouveau cette année!

...et sur celle de Monsieur Moineau

C'est mercredi le 20 mai qu'a eu lieu la présentation de M. Robert Morin, alias Monsieur Moineau, intitulée *Aménagement d'un jardin pour attirer, nourrir et abriter les oiseaux*. Notre invité a su

attirer 41 personnes enthousiastes, un beau succès. Nul doute que Monsieur Moineau reviendra bientôt, mais avec un sujet différent, à la demande même de quelques personnes présentes.



Monsieur Moineau en pleine action

Nos suggestions de lecture

Voici quelques suggestions de lecture pour agrémenter votre été !

OLDLAND, NICOLAS : *L'ours qui aimait les arbres*

Pour les 3 à 8 ans, trois nouveaux livres de Nicholas Oldland : *L'ours qui aimait les arbres*, *L'original qui avait la frousse* et *Les amis qui voguaient à l'aventure*. Des petits bijoux joliment illustrés.



SOBRAL, PATRICK : *Les légendaires*

« Les Légendaires sont le groupe de héros qui jadis lutta contre le sorcier noir Darkhell. Autrefois héros officiels d'Alysia et admirés de tous, ils ont vu leur réputation ruinée à la suite de l'accident de Jovénia, accident dont ils furent accusés d'être responsables. Après deux ans de séparation, le groupe est rassemblé à nouveau par Danaël pour tenter de briser le sort. Originellement composé de Danaël, le chevalier blond, Jadina, la princesse-magicienne déchue, Gryf, l'homme-bête, Shimy, l'elfe élémentaire et Razzia, l'ancien colosse redevenu gras comme dans son enfance, le groupe voit sa composition légèrement changer au cours de l'histoire. En effet, à la suite de la mort de Danaël, Ténébris, la fille du Sorcier Noir rejoint le groupe après une coalition »(Wikipédia) Nous avons plusieurs titres de la série.



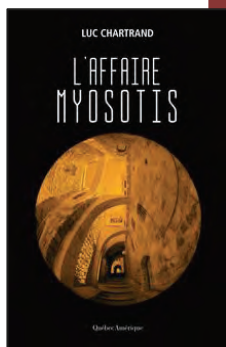


Nos suggestions de lecture (suite)

CHARTRAND, LUC : *L'affaire myosotis*

Résumé de l'éditeur : « Paul Carpentier a-t-il vraiment profané la mémoire du Second Temple de Jérusalem? A-t-il basculé dans l'antisémitisme, comme veulent le faire croire ceux qui cherchent à l'éliminer? Carpentier, un ancien journaliste, vit en Israël avec sa femme, Rachel, et leur fils, David. Alors que celui-ci découvre ses racines juives, il entre en révolte profonde contre son père, qu'il accuse de trahir son sang en frayant avec des Palestiniens. Un meurtre dans la bande de Gaza vient catalyser la crise qui couvait. Et si cette mort avait pour but d'étouffer une enquête sur un crime de guerre?

Une trépidante chasse à l'homme se met en branle. Paul Carpentier se retrouve rapidement seul contre une formidable machine de renseignement et de propagande et, tandis que se profile une lutte féroce pour le pouvoir en Israël sur fond de complicités politiques au Canada, il tentera de connaître la vérité... et de sauver sa vie. »



Un peu de poésie avec une auteure dont vous aurez plaisir à découvrir plusieurs titres sur nos rayons...

SHIMAZAKI, AKI : *Azami*

Résumé de l'éditeur : « Mitsuo Kawano, jeune trentenaire, est étonné quand il croise par hasard Gorô Kida, un ancien camarade de classe devenu le président d'une importante compagnie. Il est encore plus surpris lorsque celui-ci l'invite dans un club très sélect où travaille une autre ancienne amie d'école, la belle et mystérieuse Mitsuko, devenue entraîneuse. Mitsuo mène une carrière de rédacteur pour une publication culturelle en attendant de fonder sa propre revue d'histoire. En dépit d'un certain détachement sexuel, il s'entend bien avec Atsuko, la mère de ses deux enfants. Il se contente de fréquenter les salons érotiques pour combler ses besoins. Mais ces retrouvailles fortuites ravivent en lui les rêves et les désirs de jeunesse. Avec sa prose intimiste et précise, Aki Shimazaki explore cette fois ce que l'on devine derrière la paroi trop lisse des apparences. »



MARTIN, GEORGE R.R. : *Le trône de fer*

« L'histoire se déroule dans un monde imaginaire où la société est de type féodal et où la magie et des créatures légendaires (telles les dragons) ont existé mais sont supposées avoir disparu. Trois intrigues principales s'y entremêlent : dans le royaume des Sept Couronnes, plusieurs maisons nobles rivalisent pour l'obtention du trône ; dans les contrées glacées situées au nord du royaume, une race de créatures supposée appartenir aux légendes se réveille ; et sur le continent oriental, Essos, la dernière héritière des Targaryen, la dynastie royale de Westeros renversée quinze ans auparavant, cherche à reconquérir le trône. » (Wikipédia) »



Et si vous avez le temps, pourquoi ne pas vous plonger dans les cinq tomes de la série *Trône de fer* ?

N'oubliez pas de consulter notre **catalogue** réunissant des **coupures de presse de nouveautés** que nous achetons. Vous le trouverez au comptoir de prêt. Nous avons aussi quelques **livres audio**... passez voir !

L'équipe des bénévoles vous souhaite la bienvenue!

Bon été à tous !



Collecte de sang : 17 août

Le LUNDI 17 août prochain, une collecte de sang aura lieu à Saint-Ferréol-les-Neiges. Cette activité se déroulera DANS LE STATIONNEMENT de l'école Caps-des-Neiges 1, À BORD DE L'UNITÉ MOBILE HÉMA-QUÉBEC entre 13 h et 20 h. Consulter la page 8 pour tous les détails.

Les personnes intéressées à donner de leur temps peuvent communiquer avec Martin Pouliot, au 418 826-2253, poste 113.



Cinéma en plein air

Le jeudi 25 juin et le vendredi 10 juillet, un cinéma en plein air aura lieu sur le site du camping Mont-Sainte-Anne. Chaque fois, un film familial sera projeté dès le coucher du soleil. Du popcorn et des rafraîchissements seront en vente sur place. Pour plus de confort, n'oubliez pas d'apporter vos chaises. En cas de pluie, l'activité sera reportée. Contacter la municipalité pour en savoir plus. L'activité est gratuite pour tous !

PARTAGEONS LA ROUTE



CLUB CYCLISTE MSA

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en septembre:
Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca